



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

**Monsieur Jean-Jacques DURAND
Pour le Comité de défense des
transports collectifs
CODEF
3 rue Parmentier
13200 ARLES**

RM/STER-D21-00920

Marseille, le 05 JUIL. 2021

Monsieur,

Par courriers du 1^{er} et 2 mars 2021 et 23 janvier 2020, reçus en date du 3 mars 2021, vous sollicitez la remise en service de la Lignes express régionales (LER) 18 reliant Arles, Tarascon et Avignon qui a pris fin au 1^{er} septembre 2019 ainsi qu'une meilleure desserte de la gare d'Arles notamment par les trains d'équilibre du territoire Marseille-Bordeaux.

Le faible niveau de fréquentation de la LER 18, ainsi que l'existence de plusieurs offres de transport entre Arles et Avignon par des lignes routières et ferroviaires ont conduit à ne pas poursuivre l'exploitation de la LER 18.

Ainsi, depuis le service annuel 2021, la ligne Trains express régionaux (TER) Marseille Avignon via Arles propose une desserte par heure et par sens tout au long de la journée entre Arles et Avignon, au lieu d'une desserte toutes les deux heures en creux auparavant. S'agissant de la desserte d'Arles en TER, qui relève de la compétence directe de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il n'y a pas eu en 2020, ni en 2021, de diminution de l'offre régionale par rapport aux années précédentes.

La ligne régionale Lio 151 du réseau régional d'Occitanie, relie Tarascon aux gares d'Avignon TGV et Centre-ville à raison de 12 aller-retours quotidiens cadencés à l'heure.

La desserte d'Arles par les Trains d'équilibre du territoire (TET) Marseille-Bordeaux est gérée directement par l'État qui en est l'autorité organisatrice. En liaison avec SNCF, l'État a procédé depuis deux ans à une remise à plat de ces services. A l'origine, un seul arrêt par sens était prévu en gare d'Arles au projet de service 2020 envisagé par l'État. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est mobilisée et a pu finalement obtenir deux arrêts par sens.

... / ...



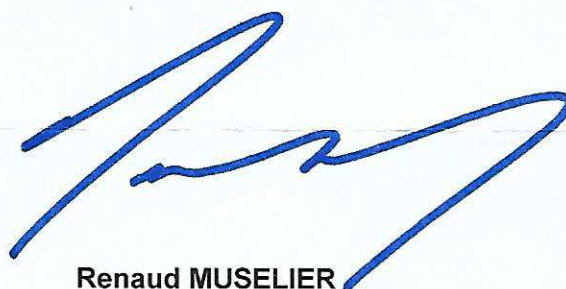
Hôtel de Région
27, place Jules Guesde – 13481 Marseille cedex 20
téléphone 04 91 57 50 57 – télécopie 04 91 57 51 51

Pour les arlésiens travaillant sur le secteur nîmois, j'ai ensuite souligné que l'horaire retour le soir du TET pour une arrivée à 19 heures 49 n'était pas adapté. L'État s'est donc engagé, après observation des premiers mois de service, à étudier un positionnement de l'arrêt à 17 heures 49. Convaincu de l'importance de la desserte d'Arles par ce train d'équilibre du territoire, je continuerai à œuvrer pour son amélioration par l'État.

De plus, pour faire face à la suppression en 2020 de l'arrêt du premier TET Marseille Bordeaux en gare d'Arles, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a œuvré auprès de la Région Occitanie pour avancer d'une heure le premier TER du matin avec un départ Arles à 7 heures 10 et arrivée Montpellier à 8 heures 22.

Enfin, pour répondre au besoin exprimé de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette d'améliorer sa desserte vers les gares TGV voisines, dont celle de Nîmes Pont-du-Gard, j'ai saisi Madame Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, pour envisager l'aménagement de la ligne 130 Arles Nîmes du réseau régional d'Occitanie LIO.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Signature of Renaud MUSELIER in blue ink.

Renaud MUSELIER

Copie :

- Monsieur Patrick de CAROLIS, Président de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ;
- Madame Monica MICHEL, Députée 16ème circonscription ;
- Monsieur Martial ALVAREZ, Conseiller départemental ;
- Madame Mandy GRAILLON, Conseillère départementale ;
- Monsieur Lucien LIMOUSIN, Maire de Tarascon ;
- Madame Delphine COUZI, Directrice TER Sud ;
- Monsieur Gilles MARCEL, Président de l'Association NOSTERPACA ;
- Union locale CGT Arles.